Cinquante troisième année. - N ° 39 A Samedi 23 et dimanche 24 février 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 227

22 – CÔTES-D'ARMOR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-BRIEUC

Ventes et cessions

402 768 907 RCS Saint-Brieuc.
ARTIMON.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 80000 EUR.
Adresse : 5, rue Brindejonc des Moulinais, 22190 Plérin.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion DELTAVIT Société par Actions Simplifiée au capital de 1.206.900 euros Siège social : JANZE (35150) ZA du Bois de Teillay- Quartier du Haut Bois RCS RENNES 313 296 550 -=- ARTIMON Société par Actions Simplifiée au capital de 80.000 euros Siège social : PLERIN (22190) - 5, Rue Brindejonc des Moulinais RCS SAINT-BRIEUC 402 768 907 AVIS DE TRAITE DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE ARTIMON PAR LA SOCIETE DELTAVIT 1 - Evaluation de l'actif et du passif d'ARTIMON dont la transmission à DELTAVIT est prévue - Montant de l'actif : 2.450.112 euros - Montant du passif : 1.128.531 euros 2 - Augmentation du capital de DELTAVIT, société absorbante DELTAVIT, société absorbante, détenant la totalité des actions d'ARTIMON, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3 - Montant prévu du mali de fusion 578.419 euros 4 - Dépôt du Traité de fusion Le Traité de fusion établi le 19 février 2019 a été déposé le 21 février 2019 : - au nom de DELTAVIT, au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES ; - au nom d'ARTIMON, au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-BRIEUC. Pour avis.